JOVAL

Société par actions simplifiée
Au capital de 10140 euros
siège social : Route de Prades 66270 LE SOLER
RCS Perpignan 500.928.031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU : 11 février 2024

L'an deux mille vingt quatre
Lundi 11 février,
dix heures.

Les associés de la sas JOVAL, au capital de 10140 €uros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Présents :	**José DE OLIVEIRA,**	**en usufruit 671 titres,**
	Valéria DE OLIVEIRA,	**en usufruit 5 titres,**
	Damien DE OLIVEIRA,	**en nue-propriété 338 titres,**
	Laura-may DE OLIVEIRA,	**en nue-propriété 338 titres,**

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer, puisque les associés de la sas, représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales.

L'Assemblée est déclarée constituée et peut valablement délibérer.
L'Assemblée est présidée par le Gérant associé.
Le Président appelle à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1)Lecture du rapport établi par la gérance, et
Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2023 et quitus à la gérance, (comptable Exco Auris Cabestany)

2)Affectation du résultat de l'exercice,

3)Procès-verbal et signatures,

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition des associés l'inventaire et les comptes arrêtés au 31 octobre 2023.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuve les comptes annuels de l'exercice clos, le 31 octobre 2023, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à ***-6641,13*** **euros**, sont affectés au compte « report à nouveau ».

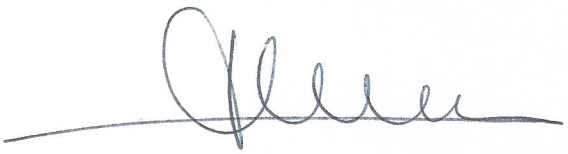
TROISIEME RESOLUTION

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture.

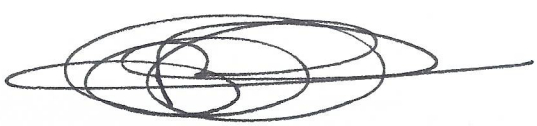
José DE OLIVEIRA



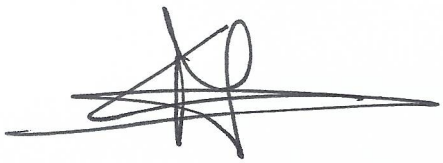
Valéria DE OLIVEIRA



Damien DE OLIVEIRA



Laura-may DE OLIVEIRA





JOVAL SAS

COMPTES ANNUELS

du **01/11/22** **au** **31/10/23**

SOMMAIRE

Attestation	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de Résultat	6
Bilan Actif Détaillé	8
Bilan Passif Détaillé	9
Compte de Résultat détaillé	10
Eléments de gestion	12
Liste des immobilisations	16
Etat des emprunts	18
Etats fiscaux	19

ATTESTATION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

JOVAL SAS

Pour l'exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	418 786.35 €
Chiffre d'affaires	24 326.09 €
Résultat net comptable	-6 641.13 €

Fait à SAINT ESTEVE,
Le 17/01/2024.

SYLVIE BADRE,
Expert-comptable.

Signé électroniquement le 17/01/2024 par
Sylvie Planchand Badre

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/10/23			Valeurs au 31/10/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	184 000		184 000	184 000
Constructions	320 605	120 255	200 350	216 380
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	58 613	25 742	32 871	28 420
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	563 218	145 997	417 220	428 800
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)				
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	10		10	10
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 556		1 556	2 295
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 566		1 566	2 306
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	564 783	145 997	418 786	431 105

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 10 140)	10 140	10 140
Primes d'émission, de fusion, d'apport	67 360	67 360
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 014	1 014
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	293 309	293 309
Report à nouveau	-91 342	-83 267
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-6 641	-8 075
SITUATION NETTE	273 840	280 481
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	273 840	280 481
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	100 897	111 348
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43 255	39 105
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	748	172
Fournisseurs, factures non parvenues		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	47	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	144 946	150 624
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	418 786	431 105
(1) Dont à plus d'un an	*90 054*	*100 783*
(1) Dont à moins d'un an	*54 893*	*49 841*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	24 326	100	22 005	100	2 321	11
Montant net du chiffre d'affaires	**24 326**	**100**	**22 005**	**100**	**2 321**	**11**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	495	2			495	
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**24 821**	**102**	**22 005**	**100**	**2 816**	**13**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	5 230	22	2 605	12	2 625	101
Impôts, taxes et versements assimilés	3 355	14	3 156	14	199	6
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	20 962	86	22 514	102	-1 552	-7
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**29 548**	**121**	**28 275**	**128**	**1 273**	**5**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**-4 727**	**-19**	**-6 270**	**-28**	**1 543**	**25**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 764	7	1 813	8	-49	-3
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 764	7	1 813	8	-49	-3
RÉSULTAT FINANCIER	-1 764	-7	-1 813	-8	49	3
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-6 491	-27	-8 084	-37	1 592	20
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			269	1	-269	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			269	1	-269	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	150	1			150	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.			260	1	-260	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	150	1	260	1	-110	-42
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-150	-1	9		-159	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	24 821	102	22 274	101	2 547	11
TOTAL DES CHARGES	31 462	129	30 349	138	1 114	4
Bénéfice ou Perte	-6 641	-27	-8 075	-37	1 433	18

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

31/10/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/10/23	Valeurs nettes au 31/10/22	Variation en valeur	Variation en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
20100000 FRAIS D'ETABLISSEMENT		*29 796.30*	*-29 796.30*	*-100.00*
28010000 AMORT.FRAIS D'ETABLISSEMENT		*-29 796.30*	*29 796.30*	*100.00*
Immobilisations corporelles				
Terrains	184 000.00	184 000.00		
21100000 TERRAINS	*184 000.00*	*184 000.00*		
Constructions	200 349.75	216 380.00	-16 030.25	-7.41
21300000 CONSTRUCTIONS	*320 605.00*	*320 605.00*		
28130000 AMORT CONSTRUCTIONS	*-120 255.25*	*-104 225.00*	*-16 030.25*	*-15.38*
Autres immobilisations corporelles	32 870.74	28 419.75	4 450.99	15.66
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	*20 026.34*	*20 026.34*		
21812000 AMENAGEMENT RUE MUSSET	*31 283.01*	*23 808.01*	*7 475.00*	*31.40*
21813000 INST.AGENC. RUE THUYAS	*1 908.22*		*1 908.22*	
21840000 MOBILIER	*5 395.00*	*5 395.00*		
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERS	*-10 416.52*	*-8 413.89*	*-2 002.63*	*-23.80*
28181200 AMORT AAI ALFRED DE MUSSET	*-9 872.80*	*-7 000.71*	*-2 872.09*	*-41.03*
28181300 AMORT. INST.AGENC.RUE THUYAS	*-57.51*		*-57.51*	
28184000 AMORT. MOBILIER	*-5 395.00*	*-5 395.00*		
Immobilisations financières (2)				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	417 220.49	428 799.75	-11 579.26	-2.70
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	10.32	10.32		
50310000 ACTIONS TITRES COTES	*10.32*	*10.32*		
Disponibilités	1 555.54	2 295.31	-739.77	-32.23
51200000 BANQUES	*1 555.54*	*2 295.31*	*-739.77*	*-32.23*
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 565.86	2 305.63	-739.77	-32.09
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	418 786.35	431 105.38	-12 319.03	-2.86

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

31/10/2023

PASSIF	Valeurs au 31/10/23	Valeurs au 31/10/22	Variation en valeur	Variation en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 140.00)	10 140.00	10 140.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	*10 140.00*	*10 140.00*		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	67 360.00	67 360.00		
10410000 PRIMES D'EMISSION	*67 360.00*	*67 360.00*		
Réserves				
Réserve légale	1 014.00	1 014.00		
10610000 RESERVE LEGALE	*1 014.00*	*1 014.00*		
Autres réserves	293 309.00	293 309.00		
10680000 AUTRES RESERVES	*293 309.00*	*293 309.00*		
Report à nouveau	-91 341.76	-83 267.19	-8 074.57	-9.70
11900000 REPORT A NOUVEAU SOLDE DEBITEU	*-91 341.76*	*-83 267.19*	*-8 074.57*	*-9.70*
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	-6 641.13	-8 074.57	1 433.44	17.75
SITUATION NETTE	273 840.11	280 481.24	-6 641.13	-2.37
TOTAL CAPITAUX PROPRES	273 840.11	280 481.24	-6 641.13	-2.37
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	100 896.67	111 348.01	-10 451.34	-9.39
16410000 PRET 200831 04	*100 783.29*	*111 348.01*	*-10 564.72*	*-9.49*
16884100 INTERETS S/ EMPRUNTS <1 COURUS	*113.38*		*113.38*	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	43 254.77	39 104.55	4 150.22	10.61
16500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS RECUS	*570.00*	*570.00*		
16510000 DEPOTS RECUS	*600.00*	*600.00*		
16520000 DEPOT GARANTIE	*600.00*	*600.00*		
45550000 JOSE DE OLIVEIRA	*41 484.77*	*37 334.55*	*4 150.22*	*11.12*
Fournisseurs	747.84	171.58	576.26	335.85
Autres dettes	46.96		46.96	
46860000 DEB.& CRED-CHARGES A PAYER	*46.96*		*46.96*	
TOTAL DETTES	144 946.24	150 624.14	-5 677.90	-3.77
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	418 786.35	431 105.38	-12 319.03	-2.86
(1) Dont à plus d'un an	*90 053.64*	*100 783.29*		
(1) Dont à moins d'un an	*54 892.60*	*49 841.00*		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation						
Production vendue (biens et services)	24 326.09	100.00	22 005.04	100.00	2 321.05	10.55
70610000 LOYERS PETIT EDDY	*7 900.00*	*32.48*	*7 200.00*	*32.72*	*700.00*	*9.72*
70611000 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	*7 900.00*	*32.48*	*7 200.00*	*32.72*	*700.00*	*9.72*
70612000 LOYERS LV IMMO			*7 605.04*	*34.56*	*-7 605.04*	*-100.00*
70613000 LOYERS M & MME MASANA	*8 358.09*	*34.36*			*8 358.09*	
70880000 REFACTURATION CH LOCATIVES	*168.00*	*0.69*			*168.00*	
Montant net du chiffre d'affaires	24 326.09	100.00	22 005.04	100.00	2 321.05	10.55
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	494.90	2.03			494.90	
79100000 TRANSFERTS CHARGES EXPLOITAT°	*494.90*	*2.03*			*494.90*	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	24 820.99	102.03	22 005.04	100.00	2 815.95	12.80
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	5 230.22	21.50	2 605.18	11.84	2 625.04	100.76
60630000 FOURNIT. ENTRET.PETIT EQUIPT	*165.24*	*0.68*			*165.24*	
61553000 ENTRETIEN POLLESTRES	*221.32*	*0.91*	*183.44*	*0.83*	*37.88*	*20.65*
61554000 ENTRETIEN LE SOLER	*1 053.31*	*4.33*			*1 053.31*	
61600000 ASSURANCE LE SOLER-RUE THUYAS	*252.29*	*1.04*	*256.30*	*1.16*	*-4.01*	*-1.56*
61611000 ASSURANCE HAB POLLESTRES	*291.02*	*1.20*	*102.98*	*0.47*	*188.04*	*182.60*
61612000 ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	*221.26*	*0.91*	*213.84*	*0.97*	*7.42*	*3.47*
61616000 ASSURANCE PRET	*694.00*	*2.85*	*647.04*	*2.94*	*46.96*	*7.26*
62220000 COMMISS° & COURTAGES S/ LOYERS	*683.46*	*2.81*			*683.46*	
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	*1 308.00*	*5.38*	*1 015.24*	*4.61*	*292.76*	*28.84*
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	*98.40*	*0.40*	*45.34*	*0.21*	*53.06*	*117.03*
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	*60.48*	*0.25*			*60.48*	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	*181.44*	*0.75*	*141.00*	*0.64*	*40.44*	*28.68*
Impôts, taxes et versements assimilés	3 355.00	13.79	3 156.00	14.34	199.00	6.31
63500000 CFE	*372.00*	*1.53*	*376.00*	*1.71*	*-4.00*	*-1.06*
63522000 TAXE FONCIERE POLLESTRES	*1 133.00*	*4.66*	*1 050.00*	*4.77*	*83.00*	*7.90*
63523000 TAXES FONCIERES LE SOLER	*1 065.00*	*4.38*	*1 023.00*	*4.65*	*42.00*	*4.11*
63524000 TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	*785.00*	*3.23*	*707.00*	*3.21*	*78.00*	*11.03*
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	20 962.48	86.17	22 513.99	102.31	-1 551.51	-6.89
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES			*2 193.98*	*9.97*	*-2 193.98*	*-100.00*
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	*20 962.48*	*86.17*	*20 320.01*	*92.34*	*642.47*	*3.16*
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	29 547.70	121.47	28 275.17	128.49	1 272.53	4.50
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 726.71	-19.43	-6 270.13	-28.49	1 543.42	24.62
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS						
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	1 764.42	7.25	1 813.45	7.45	-49.03	-2.70
66116000 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIM	*1 764.42*	*7.25*	*1 813.45*	*7.45*	*-49.03*	*-2.70*
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 764.42	7.25	1 813.45	7.45	-49.03	-2.70
RÉSULTAT FINANCIER	-1 764.42	-7.25	-1 813.45	-8.24	49.03	2.70
RÉSULTAT COURANT	-6 491.13	-26.68	-8 083.58	-36.74	1 592.45	19.70
Produits exceptionnels						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

31/10/2023

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	% CA	Du 01/11/21 Au 31/10/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Sur opérations de gestion			269.00	1.22	-269.00	-100.00
77180000 AUTR.PRODUITS EXCEPTIONL.GEST°			*269.00*	*1.22*	*-269.00*	*-100.00*
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			269.00	1.22	-269.00	-100.00
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	150.00	0.62			150.00	
67180000 AUTR.CHARG.EXCEPTIONL.GEST°	*150.00*	*0.62*			*150.00*	
Dotations amortissements, dépréciations, provisions			259.99	1.18	-259.99	-100.00
68710000 DOT AMORT EXCEPT IMMOBILISATIO			*259.99*	*1.18*	*-259.99*	*-100.00*
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	150.00	0.62	259.99	1.18	-109.99	-42.31
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-150.00	-0.62	9.01	0.04	-159.01	
TOTAL DES PRODUITS	24 820.99	102.03	22 274.04	101.22	2 546.95	11.43
TOTAL DES CHARGES	31 462.12	129.33	30 348.61	137.92	1 113.51	3.67
Bénéfice ou Perte	-6 641.13	-27.30	-8 074.57	-36.69	1 433.44	17.75

Eléments de gestion

S.I.G. DÉTAILLÉS

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Du 01/11/21 Au 31/10/22	en %	Variation en valeur	Variation en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	24 326	100	22 005	100	2 321	10.55
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	24 326	100.00	22 005	100.00	2 321	10.55
70610000 LOYERS PETIT EDDY	*7 900*	*32.48*	*7 200*	*32.72*	*700*	*9.72*
70611000 LOYERS DE OLIVEIRA DAMIEN	*7 900*	*32.48*	*7 200*	*32.72*	*700*	*9.72*
70612000 LOYERS LV IMMO			*7 605*	*34.56*	*-7 605*	*-100.00*
70613000 LOYERS M & MME MASANA	*8 358*	*34.36*			*8 358*	
70880000 REFACTURATION CH LOCATIVES	*168*	*0.69*			*168*	
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	24 326	100.00	22 005	100.00	2 321	10.55
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	24 326	100.00	22 005	100.00	2 321	10.55
MARGE DE PRODUCTION *	24 326	100.00	22 005	100.00	2 321	10.55
MARGE BRUTE TOTALE	24 326	100.00	22 005	100.00	2 321	10.55
- Autres achats	165	0.68			165	
60630000 FOURNIT. ENTRET.PETIT EQUIPT	*165*	*0.68*			*165*	
- Charges externes	5 065	20.82	2 605	11.84	2 460	94.42
61553000 ENTRETIEN POLLESTRES	*221*	*0.91*	*183*	*0.83*	*38*	*20.65*
61554000 ENTRETIEN LE SOLER	*1 053*	*4.33*			*1 053*	
61600000 ASSURANCE LE SOLER-RUE THUYAS	*252*	*1.04*	*256*	*1.16*	*-4*	*-1.56*
61611000 ASSURANCE HAB POLLESTRES	*291*	*1.20*	*103*	*0.47*	*188*	*182.60*
61612000 ASSURANCE LE SOLER ALFRED DE M	*221*	*0.91*	*214*	*0.97*	*7*	*3.47*
61616000 ASSURANCE PRET	*694*	*2.85*	*647*	*2.94*	*47*	*7.26*
62220000 COMMISS° & COURTAGES S/ LOYERS	*683*	*2.81*			*683*	
62261000 HONORAIRES COMPTABLES	*1 308*	*5.38*	*1 015*	*4.61*	*293*	*28.84*
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	*98*	*0.40*	*45*	*0.21*	*53*	*117.03*
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	*60*	*0.25*			*60*	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	*181*	*0.75*	*141*	*0.64*	*40*	*28.68*
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	19 096	78.50	19 400	88.16	-304	-1.57
- Impôts, taxes et versements assimilés	3 355	13.79	3 156	14.34	199	6.31
63500000 CFE	*372*	*1.53*	*376*	*1.71*	*-4*	*-1.06*
63522000 TAXE FONCIERE POLLESTRES	*1 133*	*4.66*	*1 050*	*4.77*	*83*	*7.90*
63523000 TAXES FONCIERES LE SOLER	*1 065*	*4.38*	*1 023*	*4.65*	*42*	*4.11*
63524000 TAXES FONCIERES SOLER A.MUSSET	*785*	*3.23*	*707*	*3.21*	*78*	*11.03*
Total	-3 355	-13.79	-3 156	-14.34	-199	6.31
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	15 741	64.71	16 244	73.82	-503	-3.10
+ Transferts de charges d'exploitation	495	2.03			495	
79100000 TRANSFERTS CHARGES EXPLOITAT°	*495*	*2.03*			*495*	
- Dotations amortissements et dépréciations	20 962	86.17	22 514	102.31	-1 552	-6.89
68111000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES			*2 194*	*9.97*	*-2 194*	*-100.00*
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	*20 962*	*86.17*	*20 320*	*92.34*	*642*	*3.16*
Total	-20 468	-84.14	-22 514	-102.31	2 046	-9.09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 727	-19.43	-6 270	-28.49	1 543	-24.62
- Charges financières	1 764	7.25	1 813	8.24	-49	-2.70
66116000 INTERETS EMPRUNTS DETTES ASSIM	*1 764*	*7.25*	*1 813*	*8.24*	*-49*	*-2.70*
Total	-1 764	-7.25	-1 813	-8.24	49	-2.70
RÉSULTAT COURANT	-6 491	-26.68	-8 084	-36.74	1 592	-19.70
+ Produits exceptionnels (1)			269	1.22	-269	-100.00

S.I.G. DÉTAILLÉS

	Du 01/11/22 Au 31/10/23	en %	Du 01/11/21 Au 31/10/22	en %	Variation en valeur	Variation en %
77180000 AUTR.PRODUITS EXCEPTIONL.GEST°			*269*	*1.22*	*-269*	*-100.00*
- Charges exceptionnelles (2)	150	0.62	260	1.18	-110	-42.31
67180000 AUTR.CHARG.EXCEPTIONL.GEST°	*150*	*0.62*			*150*	
68710000 DOT AMORT EXCEPT IMMOBILISATIO			*260*	*1.18*	*-260*	*-100.00*
Total	-150	-0.62	9	0.04	-159	
RÉSULTAT EXERCICE	-6 641	-27.30	-8 075	-36.69	1 433	-17.75

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

** La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice*

TABLEAU DE FINANCEMENT

31/10/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	14 321
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	14 321
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	9 383	Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières		Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	4 150
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)	10 565	Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	19 948	TOTAL RESSOURCES	18 472

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cptx permanents et les actifs immobilisés

a diminué de 1 476

Augmentation actif circulant		Diminution actif circulant	
Diminution dettes		Augmentation dettes	623
TOTAL		TOTAL	623

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 623

Augmentation de la trésorerie		Diminution de la trésorerie	853

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a diminué de 853

LISTE DES IMMOBILISATIONS

Calcul des amortissements à date du 31/10/2023 Transfert des amortissements à date du 31/10/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	Amortissements										Valeur nette fin d'exercice
					Taux	Mod		Antérieurs		De l'exercice		Cumulés			
20100000	FRAIS D'ETABLISSEMENT														
1	FRAIS NOTAIRE SOLER	26/01/16	10 669.00	31/10/23	20.00	Lin	E	10 669.00	E		E	10 669.00			
2	FRAIS NOTAIRE SOLER	26/06/16	3 026.40	31/10/23	20.00	Lin	E	3 026.40	E		E	3 026.40			
3	FRAIS AVOCAT MARTEILL	29/06/16	2 893.00	31/10/23	20.00	Lin	E	2 893.00	E		E	2 893.00			
4	AC ALFRED DE MUSSET/L	30/08/17	13 207.90	31/10/23	20.00	Lin	E	13 207.90	E		E	13 207.90			
	Cumul du compte	20100000	29 796.30				E	29 796.30	E		E	29 796.30			
	(hors cessions)						E		E		E				
21100000	TERRAINS														
5	TERRAIN POLLESTRES	26/06/15	59 000.00		0.00	Na	E		E		E				59 000.00
6	TERRAIN SOLER	26/01/16	75 000.00		0.00	Na	E		E		E				75 000.00
7	TERRAIN ALFRED DE MU	30/08/17	50 000.00		0.00	Na	E		E		E				50 000.00
	Cumul du compte	21100000	184 000.00				E		E		E				184 000.00
	(hors cessions)		184 000.00				E		E		E				184 000.00
21300000	CONSTRUCTIONS														
8	CONSTRUCTION POLLEST	26/06/15	115 605.00	20.00	5.00	Lin	E	42 468.75	E	5 780.25	E	48 249.00			67 356.00
9	AC ALFRED DE MUSSET/L	30/08/17	95 000.00	20.00	5.00	Lin	E	24 554.86	E	4 750.00	E	29 304.86			65 695.14
10	CONSTRUCTION SOLER	01/11/15	110 000.00	20.00	5.00	Lin	E	37 201.39	E	5 500.00	E	42 701.39			67 298.61
	Cumul du compte	21300000	320 605.00				E	104 225.00	E	16 030.25	E	120 255.25			200 349.75
	(hors cessions)		320 605.00				E	104 225.00	E	16 030.25	E	120 255.25			200 349.75
21810000	INSTALL.AGENC.AMENAGEMT DIVERS														
11	POLLETRES ELECTRICITE	01/11/15	1 475.00	10.00	10.00	Lin	E	1 032.50	E	147.50	E	1 180.00			295.00
12	POLLESTRES PEINTURE	09/06/16	4 242.13	10.00	10.00	Lin	E	2 712.59	E	424.21	E	3 136.80			1 105.33
13	POLLESTRES SALLE DE B	23/08/16	1 484.72	10.00	10.00	Lin	E	918.86	E	148.47	E	1 067.33			417.39
14	POLLESTRES PLOMBERIE	08/09/16	600.00	10.00	10.00	Lin	E	368.83	E	60.00	E	428.83			171.17
15	POLLESTRES AAI SALLE D	03/10/16	1 591.21	10.00	10.00	Lin	E	967.10	E	159.12	E	1 126.22			464.99
16	TRVAUX REFECTION VILL	11/12/19	7 094.15	10.00	10.00	Lin	E	2 049.43	E	709.42	E	2 758.85			4 335.30
17	ARELEC POLLESTRES CLI	21/10/21	3 539.13	10.00	10.00	Lin	E	364.58	E	353.91	E	718.49			2 820.64
	Cumul du compte	21810000	20 026.34				E	8 413.89	E	2 002.63	E	10 416.52			9 609.82
	(hors cessions)		20 026.34				E	8 413.89	E	2 002.63	E	10 416.52			9 609.82
21812000	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET														
17	AMENAGEMENT MAISON S	15/10/17	11 038.01	10.00	10.00	Lin	E	5 568.06	E	1 103.80	E	6 671.86			4 366.15
18	TRYBA PORTE GARAGE	15/12/21	7 770.00	10.00	10.00	Lin	E	683.33	E	777.00	E	1 460.33			6 309.67
19	TRYBA FENETRES	03/05/21	5 000.00	10.00	10.00	Lin	E	749.32	E	500.00	E	1 249.32			3 750.68
20	FENETRE PVC CHAMBRE 1	05/01/23	1 537.50	10.00	10.00	Lin	E		E	126.37	E	126.37			1 411.13
21	FENETRE PVC CHAMBRE 2	05/01/23	1 537.50	10.00	10.00	Lin	E		E	126.37	E	126.37			1 411.13
22	FENETRE FACADE AVANT	23/03/23	1 449.80	10.00	10.00	Lin	E		E	88.58	E	88.58			1 361.22
23	PORTE FENETRE PVC SAL	23/03/23	2 450.20	10.00	10.00	Lin	E		E	149.70	E	149.70			2 300.50
24	TRAVAUX ENDUIT DE FA	30/10/23	500.00	10.00	10.00	Lin	E		E	0.27	E	0.27			499.73

LISTE DES IMMOBILISATIONS

31/10/2023

N°	Désignation	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée d'amort / Date de Cession	Amortissements								Valeur nette fin d'exercice
					Taux	Mod	Antérieurs		De l'exercice		Cumulés		
21812000	AMENAGEMENT ALFRE MUSSET												
	Cumul du compte	21812000	31 283.01			E	7 000.71	E	2 872.09	E	9 872.80		21 410.21
	(hors cessions)		31 283.01			E	7 000.71	E	2 872.09	E	9 872.80		21 410.21
21813000	INST.AGENC. RUE THUYAS												
1	2CLIMATISEURS BI-SPLIT	14/07/23	1 908.22	10.00	10.00	Lin	E		E	57.51	E	57.51	1 850.71
	Cumul du compte	21813000	1 908.22				E		E	57.51	E	57.51	1 850.71
	(hors cessions)		1 908.22				E		E	57.51	E	57.51	1 850.71
21840000	MOBILIER												
18	MOBILIERS POLLESTRES	26/06/15	5 395.00	5.00	20.00	Lin	E	5 395.00	E		E	5 395.00	
	Cumul du compte	21840000	5 395.00				E	5 395.00	E		E	5 395.00	
	(hors cessions)		5 395.00				E	5 395.00	E		E	5 395.00	

CUMUL TOUS COMPTES	Valeur d'acquisition	Amortissements						Valeur nette fin d'exercice
		antérieurs		de l'exercice		cumulés		
	593 013.87	E D	154 830.90	E D	20 962.48	E D	175 793.38	417 220.49
(hors cessions)	563 217.57	E D	125 034.60	E D	20 962.48	E D	145 997.08	417 220.49

(1) K : à 1 an maximum à l'origine
(2) K : à plus de 1 an maximum à l'origine

Compte / N° d'emprunt	Dt Début	Dt Fin	Désignation / Mt Emprunt	Catégorie / K. restant	Per. / Durée	Remboursement Exercice antérieur	Remboursement En retard	(1) - 1an (2)	(1)1 à 5ans (2)	(1) + 5ans (2)	Int. courus / Ass. courues
164			**Emprunts Etablissements crédit**								
16410000	EMPRUNT 200831 04			Entreprise	Mens	K 10 564.72	K				113.38
20083104	05/10/21	05/08/32	121 750.32	100 783.29	130.0	K 10 402.31	I	10 729.65	44 619.84	45 433.80	46.96

Cumul des comptes 164	Mt Emprunt	K. restant	Remboursement Exercice antérieur	Remboursement En retard	(1) - 1 an (2)	(1)1 à 5ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus / Ass. courues
	121 750.32	100 783.29	K 10 564.72	K				113.38
			K 10 402.31	I	10 729.65	44 619.84	45 433.80	46.96

CUMUL TOUS COMPTES	Mt Emprunt	K. restant	Remboursement Exercice antérieur	Remboursement En retard	(1) - 1 an (2)	(1)1 à 5ans (2)	(1) + 5 ans (2)	Int. courus / Ass. courues
	121 750.32	100 783.29	K 10 564.72	K				113.38
			K 10 402.31	I	10 729.65	44 619.84	45 433.80	46.96

AGIRAGRI

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

N° 2065 - SD
2023
cerfa
N° 11084* 24
Formulaire obligatoire
(art.223 du Code général des impôts)

Exercice ouvert le	01/11/22	et clos le	31/10/23	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
JOVAL SAS Route de Prades 66270 LE SOLER	
SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5	Mél : jode-oliveira@wanadoo.fr
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées : Agences immobilières — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal | Déficit : 6 641

Bénéfice imposable à 15 % | Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 % | PV à long terme imposables à 19 % | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)
Autres PV imposables à 19 % | PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 *sexies* ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies-0* A ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* ☐ — Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies* ☐ — Zone de restructuration de la défense art. 44 *terdecies* ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies* ☐ — Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 *octies* A ☐ — Autres dispositifs ☐
Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater W du CGI (cocher la case)* ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / Adresse 0 — N°

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / Adresse — N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON ☐ — Si oui, indication du logiciel utilisé : ISACOMPTA CONNECT

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
EXCO AURIS - NE PLUS UTILISER 16 Chemin de Saint-Gaudérique 66330 CABESTANY ***Tél :*** 0468845035	EXCO AURIS 16 Chemin de Gaudérique 66330 CABESTANY ***Tél :*** 0468845035
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 03/01/24 Lieu : SAINT ESTEVE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité du signataire : PRESIDENT Nom du signataire : M. DE OLIVEIRA
	Signature

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ ***prestataire :***

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis - SD
2023

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

Copyright Groupe ISA 2023 ISACOMPTA

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	**a**		payées par un établissement chargé du service des titres	**b**	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					**c**	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					**d**	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					**e**	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					**i**	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					**j**	
Montant des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	Indemnités forfaitaires	Rembour-sements	
1	***2***	***3***	***4***	***5***	***6***	***7***	***8***	

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : Route de Prades 66270 LE SOLER — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé — TOTAL (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB		AC	
		Frais de développement* CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
		Fonds commercial (1) AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	184 000	AO	184 000
		Constructions AP	320 605	AQ 120 255	200 350
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	58 613	AU 25 742	32 871
		Immobilisations en cours AV		AW	
		Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
		Prêts BF		BG	
		Autres immobilisations financières* BH		BI	
		TOTAL (II) BJ	563 218	BK 145 997	417 220
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
		Autres créances (3) BZ		CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	10	CE	10
		Disponibilités CF	1 556	CG	1 556
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
		TOTAL (III) CJ	1 566	CK	1 566
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
		Primes de remboursement des obligations (V) CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI) CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI) CO	564 783	1A 145 997	418 786

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP | (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 140)	DA	10 140
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	67 360
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 014
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	293 309
	Report à nouveau	DH	-91 342
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-6 641
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	273 840
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	100 897
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	43 255
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	748
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	47
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	144 946
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	418 786

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	54 893
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue { services *	FG	24 326	FH	FI	24 326
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	24 326	FK	FL	24 326
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	495
	Autres Produits (1) (11)				FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	24 821
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	5 230
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 355
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements *				GA	20 962
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	29 548
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-4 727
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 764
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 764
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-1 764
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-6 491

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	150
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	150
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-150
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	24 821
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 462
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-6 641
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	495
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DEDOMMAGEMENT FUITE D'EAU	150	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 - SD 2023
Formulaire obligatoire(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ	29 796	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	184 000	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	320 605	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM		KN		KO	
	Installations gales, agencts*, aménagts des constructions (Dont Composants M2)		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	43 834	KW		KX	9 383
	Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	5 395	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	553 834	LO		LP	9 383
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	583 631	ØH		ØJ	9 383

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ	29 796	DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	184 000	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	320 605	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	53 218	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	5 395	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
		TOTAL III	IY		NG		NH	563 218	NI
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G
		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	29 796	ØL	563 218	ØM

*Des explications concer… dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant [X] *

Exercice N clos le 31/10/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B — DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l' entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY	29 796	EL		EM	29 796	EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
TOTAL I		RK	29 796	RM		RN	29 796	RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	104 225	PN	16 030	PO		PQ	120 255	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	15 415	QE	4 932	QF		QG	20 347	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 395	QM		QN		QO	5 395	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	125 035	QV	20 962	QW		QX	145 997	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	154 831	ØP	20 962	ØQ	29 796	ØR	145 997	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise JOVAL SAS — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *		3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*		3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *		3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)		3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)		5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation			UE		UF			
		- financières			UG		UH			
		- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFiP N° 2057 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		Z1					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR					
Charges constatées d'avance			VS					
TOTAUX			VT		VU		VV	
RENVOIS	(1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	100 897	10 843	44 620	45 434
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 770	1 770		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	748	748		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW				
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	41 485	41 485		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	47	47		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	144 946	VZ 54 893	44 620	45 434
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 565	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058 - A - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : JOVAL SAS | Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET ☐ Néant ☐ * | **Exercice N, clos le :** 31/10/2023

I. RÉINTÉGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)						I7	
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes particuliers / impositions différées

Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)	I8	
Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux à 0 %	ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme	WN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)	XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * — Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) SU — Zones d'entreprises* (activité exonérée) SW — Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro M8	WQ	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
TOTAL I	WR	

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS — 6 641

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*	WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)	WU	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)	WV	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 0 %	WH	
Plus-values nettes à long terme — imposées au taux de 19 %	WP	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
Plus-values nettes à long terme — imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées aux taux de 19 %	I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)	ZX	

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.	ZY	
Majoration d'amortissement*	XD	

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF
			S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 *terdecies*)	PA		
ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 *quaterdecies*)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 *quindecies*)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB		

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)	XS	

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

(dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	) XG
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	
dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y2	

III. RÉSULTAT FISCAL — TOTAL II — XH — 6 641

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice **(I moins II)**	XI		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { déficit **(II moins I)**		XJ	6 641
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*	ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *	XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou **DÉFICIT** reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	6 641

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(10) **DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	98 212
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	98 212
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	6 641
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	104 853

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :	YN		YO	
		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058 - C - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-83 267		Affectations aux réserves { - Réserves légales	ZB		
				- Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-8 075		Dividendes	ZE		
				Autres répartitions	ZF		
Prélèvements sur les réserves	ØE			Report à nouveau	ZG	-91 342	
TOTAL I	ØF	-91 342		*(NB : le total I doit être égal au total II)* **TOTAL II**	ZH	-91 342	

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS			
DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8		)	XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 090		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES		)	ST	3 140		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				ZJ	5 230		
IMPÔTS ET TAXES	- CFE, CVAE				YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS		)	9Z	3 355		
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD				YX	3 355		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)				ØB			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%		
	- Numéro de centre agréé * XP					- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH			

RÉGIME DE GROUPE *								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère,2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations €	1	FRAIS NOTAIRE SOL	10 669		10 669		
	2	FRAIS NOTAIRE SOL	3 026		3 026		
	3	FRAIS AVOCAT MAR	2 893		2 893		
	4	AC ALFRED DE MUSS	13 208		13 208		
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

			Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I. Immobilisations €	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	6								
	7								
	8								
	9								
	10								
	11								
	12								
II. Autres elements	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
		Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
		Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts.)

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant [X] *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 *quaterdecies* 1 *ter* et 1 *quater* du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

(Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFiP N° 2059 - C - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS Néant [X] *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % (1) ou 12,80 % (2) .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) (1)	

(1) Entreprises soumises à l'IS
(2) Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine (1)		Moins-values à 12,80 % (2)	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % (3)	Solde des moins-values à 12,80 % (4)
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. (6) = (2) + (3) - (4) - (5)
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'IS	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

16 **DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFiP N° 2059-E-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : JOVAL SAS — Néant [X] *

Exercice ouvert le : 01/11/2022 et clos le : 31/10/2023 Durée en nombre de mois 12

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		YP	
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **(Total 1 + total 2 - total 3)**	OG	

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	/ /		GZ	/ /
Date de cessation				HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des c… utée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

** Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.*

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFiP N° 2059-F-SD 2023

1 / 1 (1)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/10/2023

N° SIRET 5 0 0 9 2 8 0 3 1 0 0 0 4 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270 VILLE LE SOLER

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	676

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre **(2)** MELLE | Nom patronymique DE OLIVEIRA | Prénom(s) Laura-May | Nom marital | % de détention 50.0000 | Nb de parts ou actions 338.00

Naissance : Date 27/03/1993 | N° Département 64 | Commune BIARRITZ | Pays France

Adresse : N° | Voie rue des oliviers | Code Postal 66450 | Commune POLLESTRES | Pays France

Titre **(2)** Mr | Nom patronymique DE OLVIEIRA | Prénom(s) Damien | Nom marital | % de détention 50.0000 | Nb de parts ou actions 338.00

Naissance : Date 03/02/1987 | N° Département 45 | Commune ORLEANS | Pays France

Adresse : N° | Voie Rue des Thuyas | Code Postal 66270 | Commune LE SOLER | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

DGFiP N° 2059-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

X Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/10/2023

N° SIRET : 50092803100045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE JOVAL SAS

ADRESSE (voie) Route de Prades

CODE POSTAL 66270 VILLE LE SOLER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-N

Désignation de l'entreprise JOVAL SAS
Numéro de siret 50092803100045

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/11/2022 au 31/10/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA